



SESSION PLENIERE DU 13 OCTOBRE 2020

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT
DE LA FAÇADE ATLANTIQUE - VERS UN
RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS ET DES
SYNERGIES INTERRÉGIONALES**

Les CESER de l'Atlantique regroupent les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine.

Ce rapport a été rédigé par un groupe de travail composé de 25 représentant.e.s des quatre CESER. La CGT était représentée par notre camarade Olivier Guix.

Il s'agissait de répondre à la question : « Comment passer des dynamiques de développement aux dynamiques de coopérations interrégionales et dans quels domaines pour les régions de la façade Atlantique ? »

La CGT a voté l'avis du CESER au vu des éléments qu'elle a pu y apporter.

Elle a lu en session une intervention commune aux groupes CGT des quatre régions.

LA CONTRIBUTION DES CESER DE L'ATLANTIQUE (TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DU CESER)

Cette contribution comporte deux grandes parties :

- Un **état des lieux**, intitulé : « Dynamiques de développement des régions et des territoires de la façade atlantique : hier, aujourd'hui, demain ». L'état des lieux décline les enjeux en matière de démographie, de condition et de qualité de vie, d'emploi et d'économie, de formation, de recherche et d'innovation, de mobilité et d'accès au numérique, de trajectoire environnementale et énergétique.
- Des **préconisations**, dans une partie intitulée : « Dynamiques de coopération entre régions de la façade atlantique : état des lieux et perspectives ».

Quelques préconisations :

- ⇒ **Mener une réflexion stratégique interrégionale sur les filières économiques de demain**, notamment industrielles.
- ⇒ S'inscrire, aux côtés des branches professionnelles et des acteurs locaux, dans une logique de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) à l'échelle interrégionale, pour **répondre ensemble aux besoins spécifiques des filières** qu'elles ont en commun et pallier d'éventuels manques de la carte des formations.
- ⇒ **Favoriser la mobilité interrégionale** des étudiants, des apprentis et des apprenants en général.

- ⇒ Continuer à renforcer les coopérations dans le transport ferroviaire, afin d'**améliorer les liaisons interrégionales**, tant sur un plan qualitatif que quantitatif. Les Régions de la façade Association des CESER de l'Atlantique atlantique ont également un rôle à jouer dans le **développement du fret ferroviaire**.
- ⇒ Dans le domaine maritime, contribuer au développement des flux et des liens entre les **ports de la façade atlantique**. Prendre pleinement la mesure des **conséquences socio-économiques potentielles du Brexit** sur les ports.
- ⇒ **Favoriser la multimodalité**, en garantissant l'interopérabilité entre les systèmes et plateformes d'information, **et une approche par « bassins de mobilité »**, potentiellement interrégionaux.
- ⇒ Se saisir de la constitution d'**Agences Régionales de la Biodiversité** et la perspective de leur mise en réseau **pour renforcer les coopérations**.
- ⇒ Maîtriser la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et limiter l'artificialisation des sols. Adopter des positions plus ambitieuses à cet égard lors de la révision des **SRADDET**.
- ⇒ **Accompagner la structuration et la maturation des filières, ainsi que la concrétisation des projets dans le domaine des énergies renouvelables**. Des coopérations pourraient également voir le jour pour accompagner le développement de la filière et des usages de l'hydrogène.
- ⇒ Adopter des **stratégies concertées de gestion des risques littoraux et d'adaptation au changement climatique**.
- ⇒ Les coopérations doivent aussi permettre de **mieux répondre aux problématiques des bassins de vie des limites périphériques** des régions.
- ⇒ Suite à la crise sanitaire, sociale et économique liée au COVID-19, **interroger le modèle de développement**, en termes de durabilité, de vulnérabilité et de résilience. La réussite des transitions numérique, écologique et énergétique est nécessaire.
- ⇒ Reconsidérer les **indicateurs de croissance**, et placer l'humain, le lien social et la qualité de vie au cœur des stratégies de développement des territoires, en s'appuyant sur les sciences humaines et sociales.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'OLIVIER GUIX

Dans le cadre de la présentation de l'étude « Une nouvelle dynamique de développement de la façade atlantique. Vers un renforcement des coopérations et des synergies interrégionales » la CGT a décidé d'une **intervention identique** devant l'ensemble des CESER de l'Atlantique. La CGT remercie les rapporteurs et les chargés d'étude, particulièrement Gaëlle Frostin pour sa rigueur et sa bienveillance.

La CGT remercie aussi l'ensemble des membres du groupe de travail des quatre

régions, pour ce **rapport très riche et pédagogique**, qui aborde les sujets de la démographie, de l'économie et de l'emploi, des conditions et qualité de vie, d'éducation, de formation, de recherche et d'innovation, de transport, d'environnement et énergie. Cette étude est donc très large, mais la CGT concentrera son propos.

L'ensemble de ces thématiques ont été étudiées sous l'angle de la **coopération** entre les 4 régions de la façade Atlantique, pointant sa nécessité pour le développement économique et social du grand ouest de la France.

Ce travail met en valeur la coopération entre les territoires, il dénote par son approche de nombreuses orientations politiques qui visent à mettre en concurrence les territoires dans le cadre du marché Européen de la concurrence « libre et non faussée ». Plusieurs lois successives, telles que MAPTAM et NOTRE, participent à ce même **mouvement contraire à l'esprit même d'une République qui vise l'égalité**.

Remarquons alors ensemble que si cette étude pointe un manque de coopérations, elle invite dès lors à s'interroger sur cette logique de mise en concurrence.

Sur la question démographique, particulièrement sur la migration importante des retraités vers les côtes. La CGT regrette que ces projections ne soient pas pondérées au regard des différentes **attaques contre notre système de protection sociale et de retraite**.

Cette étude décrit certains décrochages sociaux-économiques des territoires éloignés des côtes et des métropoles. **Ces décrochages sont exacerbés « aux frontières » et au cœur même de nos régions** tant sur les questions de la démographie, de l'emploi, de l'accès aux services et aux transports. Pour la CGT, c'est la conséquence des politiques centrées uniquement autour des pôles d'attractivité et de l'abandon de la politique d'aménagement du territoire de la part de l'État.

La question des **transports** a été largement traitée, la CGT s'y attarde aussi. Bien qu'ayant thématiqué chaque mode, ce rapport aborde tout de même la question de l'intermodalité et de la multimodalité. Ces deux termes ne sont pas synonymes, car le premier, que soutient la CGT, est une organisation coopérante des modes de transport. Le second est simplement une mise en concurrence de tous les modes de transports entre eux.

Nous regrettons que ce rapport, comme beaucoup d'autres, **ne cherche pas à dépasser le cadre de la concurrence**. Car ces effets sont désastreux socialement, économiquement et écologiquement. La recherche du moindre coût pour le client fait peser l'ensemble des externalités sur la collectivité, sur les salariés et leurs conditions de travail. Elle interdit toute politique véritablement efficace pour lutter contre les risques environnementaux, en priorisant les transports propres, en développant les complémentarités entre les modes.

L'exemple du **fret ferroviaire** rendu incapable de répondre aux besoins des chargeurs depuis l'ouverture à la concurrence en 2006 le démontre. La CGT dénonce publiquement l'absence de retour d'expérience de cette ouverture à la

concurrence et fait le rapprochement avec les constats de l'ISEMAR, auditionné pour cette étude. L'un des premiers freins au développement de nos ports est l'absence de desserte ferroviaire satisfaisante. Cette absence s'étant amplifiée avec l'ouverture à la concurrence. Dans ce cadre d'ailleurs la place et le rôle des grands ports comme outil industriel au service de l'aménagement, du développement et de l'irrigation des territoires (hinterlands) aurait pu être plus développée.

Pour conclure, la question du **Brexit** pourrait certainement redonner un rôle plus important aux ports de l'Atlantique. Les Régions et l'État sauront-ils les mettre en coopération au service de la Nation ou les laisseront-ils continuer à être concurrents les uns avec les autres au profit des grands ports du nord de l'Europe ?

Pour la CGT, **les politiques publiques ne doivent pas se limiter aux frontières administratives des régions** et nous portons l'exigence de politiques publiques nationales d'aménagement du territoire pilotées par l'État et contractualisées avec les Régions dans un dialogue permanent et constructif.

Malgré certaines limites, ce rapport de l'association des CESER de l'Atlantique met en valeur la coopération et les synergies interrégionales, c'est le sens du combat de la CGT. **La CGT votera ce rapport.** Merci.

VOTES : la contribution a été adoptée par 93 voix pour et 1 abstention.

Membre de la délégation la délégation CGT au CESER ayant participé à l'élaboration de cette contribution : Olivier Guix.